

PROGRAMME ZERO DECHET 2022

La Commune va poursuivre et développer la démarche Zéro Déchet en 2022. Des nouveaux partenaires s'associent à cette volonté de réduire les déchets produits sur le territoire communale. Pour rappel, il s'agit bien de revoir son mode de consommation afin de produire moins de déchets à la source, et non pas simplement de mieux intégrer le recyclage dans nos modes de vie.

N'hésitez pas à participer à l'une des actions qui aura lieu au cours de cette année. Faites-nous connaître votre avis, vos conseils, actions à mettre en œuvre ... nous sommes toujours à votre écoute.

1. Poursuite du défi familles Zéro Déchet (2022) :

Cette action débutée en 2021 a pour principe d'accompagner des familles tout au long de l'année afin de faciliter leurs engagements dans la démarche Zéro Déchet (suivi de divers ateliers thématiques).

2. Gourdes :

- Poursuite de la distribution des gourdes aux enfants des écoles primaires tous réseaux confondus (3ème maternelle + P1et P2). Cet outil est un complément idéal à l'installation des fontaines à eau de ville. La distribution des gourdes aura lieu au cours d'une animation en classe et sera accompagnée d'un flyer sur la bonne tenue d'une gourde (**Novembre**).
- Distribution de gourdes lors de la journée sportive "Sportes ouvertes" (**4 septembre 2022**).

3. Lunch-box (Octobre)

- Des lunch-boxes compartimentées seront distribuées aux élèves des classes de 1ère et 4ème secondaire (an passé : 1ère et 2ème) de l'école de la rue du Parc afin de favoriser la réduction du gaspillage alimentaire. Ces élèves détournent l'utilisation de cet objet pour en faire des contenants à leurs repas de midi facilement pliables après usage et prenant peu de place dans les cartables.
- Distribution de lunch-boxes à l'ensemble du personnel communal via l'Eco team.

4. Distribution d'un Journal Zéro Déchet (Avril 2022) :

Distribution d'un feuillet reprenant des informations relatives au défi famille ZD (interviews, reportages, photos, conseils, ...). Il relayera l'annonce relative à la formation (+ concours) sur le compostage.

5. Compostage (17 mai 2022) :

Conférence pour inciter les citoyens à participer à une formation courte + stand d'information avec distribution gratuite de compostières (concours).

6. Commerces :

- Stand Tibi avec distribution gratuite de sacs à vrac devant le magasin "Le Croque bio". Les propriétaires collaboreront à cette action en assurant la présence de producteurs locaux (**4 juin 2022**).
- Stand Tibi avec distribution gratuite de sacs en vrac sur le marché hebdomadaire (**Août**).

7. CPAS (Avril/Mai/Juin) :

Le CPAS a mis en place un atelier T'Challenge à destination des usagers du CPAS. Il s'agit d'un atelier ayant pour mission une plus grande insertion sociale et citoyenne des usagers. Trois animations de Tibi auront lieu au cours de cet atelier abordant la stratégie environnementale des déchets et le Zéro Déchet pas à pas.

8. Plaine (Juillet/Août) :

Comme chaque année, une animation aura lieu durant la Plaine d'été.

9. Eco team (Avril à Octobre) :

L'Eco team communale poursuivra en interne son travail :

- Sur le gaspillage alimentaire avec une distribution d'une lunch-box à l'ensemble du personnel communal. Cette dernière sera accompagnée d'un feuillet visant à sensibiliser à cette thématique (cuisine anti-gaspi, batchcooking, ...).
- Sur le matériel de bureau écologique : distribution d'un questionnaire au personnel pour analyse du matériel commandé l'an passé (enquête de satisfaction) et comparaison des coûts traditionnel/écologique (budget).

10. Site Internet (Avril) :

Une page dédiée au Zéro Déchet sera insérée en première page du site Internet (programme, liens, ...)

L'Eco team a édité un livret intitulé « **7 Recettes pour une semaine Zéro déchet – En cuisine, on ne jette rien** ». Il contient de nombreux conseils permettant d'éviter le gaspillage alimentaire et d'autres pour réduire sa production de déchets. Il reprend en dernière page les adresses des magasins de la région spécialisés dans cette matière. N'hésitez pas à vous y rendre ! Vous pouvez obtenir ce livret en le demandant au service environnement au 064/43.20.71 ou en le téléchargeant sur le site Internet communal (à partir d'avril).

LE CONSEIL ZERO DECHET :

APPOSEZ L'AUTOCOLLANT STOP-PUB SUR VOTRE BOITE AUX LETTRES POUR EVITER LE GASPILLAGE INUTILES DE PAPIERS.